

Réunion du CA du 23 Septembre 2005

CR non officiel selon mes notes personnelles

Patrick Capolsini

Remerciements de la Présidente pour la patience et la compréhension de tous pour la rentrée.
Remerciements en particulier pour la CRI et les services comptables. Raisons des difficultés : LMD, Seconde session, modifications indispensables de maquettes au lendemain du CA de Juin, restructuration de la Scolarité et défections successives.

Nombreuses procurations.

POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 09 juin 2005.

Unanimité avec quelques modifications.

POINT 2 : Questions financières et comptables :

- 2.1 Information sur la situation financière de l'établissement et mesures d'accompagnement ;

Commentaires sur les questions financières et la DBM incluant divers changements de blocs de climatisation.

- La situation financière de l'établissement est très préoccupante et la centrale nous impose par courrier des mesures fortes afin de faire remonter le fonds de roulement au dessus de la barre des 30 jours de fonctionnement. ➔ dénoncer et renégocier tous les contrats d'entretien, efforts tous azimuts pour la réduction des frais d'électricité, campagne de communication, asservissements des climatisations et des éclairages sur horloges, coupure de climatisation à l'ouverture des fenêtres et portes.
- Les Heures complémentaires représentent 57% de la dotation globale
- Aucune modification des seuils de dédoublement des groupes de TD/TP n'est proposée.
- Des modifications de seuils d'ouverture des mentions, parcours et options sont proposées (tableau ci-dessous).

	Année 1	Année 2	Année 3
Mention/Spécialité	30 inchangé		
Parcours	18 au lieu de 15	15 au lieu de 10	
Options	30 au lieu de 15	25 au lieu de 10	20 au lieu de 10

MASTER 1 (4 spécialités) : **15** au lieu de 6

La date de prise en compte des effectifs pour les ouvertures de filières, mentions et autre est fixée au 30/09/05. Cette date semble un peu tardive pour d'éventuelles inscriptions en métropole mais aucune solution plus satisfaisante n'apparaît.

4 Abstentions.

- 2.2 DBM n° 3 de l'université ;
- 2.3 DBM n° 2 des œuvres universitaires ;

Le Directeur du CNOUS a, une fois de plus, annulé sa mission sur place. Il est proposé d'adresser une « déclaration solennelle » au Directeur du CNOUS sous couvert du Ministre afin d'alerter une fois de plus le Directeur sur la situation déplorable des finances de l'antenne polynésienne du CNOUS. Les étudiants Polynésiens sont fortement pénalisés par rapport aux étudiants de métropole ou des DOM. Sans solution proposée par le CNOUS, le prochain budget de la délégation aux œuvres ne sera pas adopté.

Unanimité pour l'envoi de ce courrier.

- 2.4 Attribution de subventions ;

- Montant à distribuer : env. 700 000 FCP
- Amicale des personnels (89 000 FCP) pour l'arbre de Noël de L'Université destiné à **tous** les enfants (pas uniquement les membres de l'amicale). Adopté.

- Subvention CINEVASION : dossier non présentable en Avril et en Juin 2005. Laurence Caillon a fourni des explications sur la présentation du dossier. Demande de 200 000 FCP pour couverture des adhésions des étudiants. Rappel : CINEVASION est également financée par les fonds du FSDIE (Fonds pour vie étudiante). Adopté.
- Des crédits restent donc disponibles pour des demandes à formuler avant la fin de l'année.

Subvention ASCUP pour le financement des cours de danse Polynésiennes (19 étudiantes) assurés par le conservatoire artistique. Idée : apurement de la situation actuelle par prélèvement sur la ligne budgétaire du Sport de 225 000 FCP.

Adopté.

- 2.5 Utilisation des locaux à titre gracieux ;

ASCUP utilise la halle des sports pour organiser des activités mais il faut régulariser la situation au niveau de la gratuité. La mise à disposition d'autres salles le Samedi est également envisagée. Unanimité.

- 2.6 Contrat avec le Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC) ;

Le nombre de tirages a augmenté de 40% sur les 8 premiers mois par rapport à l'année dernière entière !!! Des économies doivent impérativement être faites sur ce poste de dépenses. Reversement CFC = 550 000 FCP, coût global de la reprographie supérieur à 1 000 000 FCP.

Unanimité pour signature du contrat.

- 2.7 Commission budgétaire 2006.

Gros travail en prévision pour cette commission dans l'optique de la mise en place de la LOLF (Exemples : masse salariale intégrée dans le budget de l'Université, le budget de l'état sera présenté par missions et actions et non par Ministère, ...)

Composition adoptée.

- Demande de débet de Alain SENNA

Demande de notre ancien agent comptable d'une remise de sa dette de 42 000 000 FCP, il est insolvable. Monsieur Henrion a vérifié l'éventuelle reversement par l'état d'une somme apurant la dette mais n'a trouvé aucune trace de ce versement. Le dossier est actuellement à Paris pour une demande de prise en charge de cette dette par le Ministère.

Refus du débet à l'unanimité.

POINT 3 : Enseignants et enseignants-chercheurs :

- 3.1 Demande de renouvellement d'un détachement à l'UPF ;

Jean Michel Charpentier (atlas linguistique de PF), détaché du CNRS sur poste de PR section 22 (histoire).

Renouvellement à l'unanimité.

- 3.2 Demande de renouvellement d'une délégation à l'IRD ;

Accord pour la prolongation de la délégation de C. Payri à l'IRD en contrepartie du reversement par l'IRD des heures correspondantes au tarif indexé).

Unanimité.

- 3.3 Utilisation et transformation des postes vacants, et création de postes pour septembre 2006.

La circulaire du Ministère comportait une coquille sur la date, pour être publié susceptible un poste doit être libéré avant le **1 Janvier 2007** et non 2006.

Vacants :

- PR Droit public section 02 départ en retraite sur un poste à la délégation → délégation, inverse la décision du CS
- PR Structure et évolutions de la Terre 35 ième section → mutation/recrutement (18 mutations, 3 délégations, 3 abs)
- PRAG Lettres classiques
- PRCE Lettres modernes

Susceptibles vacant :

- PR Gestion 5^{ième} et/ou 6^{ième} section : poste de PR qui devait être pourvu à cette rentrée 2005-06 et dont l'attributaire (Monsieur Liouville) vient de décider de renoncer à sa mutation ici

- délégation (sans vote car le concours d'agrégation ouvert cette année est celui de Sciences Eco et les besoins sont plutôt en Gestion)
- PR section 68 Biologie → mutation/recrutement (10 délégations, 11 recrutements, 2 Abs, 1 nul), inverse la décision du CS
- MCF Sciences de Gestion 6^{ième} section (demande de mutation) → mutation/recrutement (8 délégations, 12 recrutements, 3 Abs, 1 nul), inverse la décision du CS
- PRAG Lettres modernes
- PRAG Economie/Gestion

Les deux listes ci-dessus ont été adoptées à l'unanimité sur le principe et les sections.

Les modalités « mutation/recrutement » ou « délégation » pour les seuls postes d'enseignants-chercheurs ont été discutées et votées à part. Volonté de la Présidente de mise en délégation pour cette année afin de se donner un peu de temps dans l'optique du prochain plan quadriennal. Ce point est discuté assez longuement avec des avantages et des inconvénients. Vote poste par poste à bulletin secret, les résultats sont indiqués dans la liste ci-dessus.

Pour info, non publiés :

Le poste de « K. Maamaatuhai » ne peut être publié de quelque manière que ce soit, utilisé pour le paiement d'heures.

Demande de créations :

Distribution de documents concernant les potentiels, les heures réalisées, les nombres d'étudiants, différents taux d'encadrement, déficits en poste, ... Rappel des demandes de l'an dernier et des classements des 3 départements.

Vote du CA (liste identique à celle votée par le CS) :

1. PR Civilisations Polynésiennes, section 15 → mutation/recrutement
2. MCF Gestion → mutation/recrutement
3. PRAG Biochimie, Génie Biologique ou Sciences de la Vie
4. MCF Droit public → mutation/recrutement
5. PR en Archéologie (section 20) → mutation/recrutement
6. MCF Histoire contemporaine → mutation/recrutement
7. MCF section 27 (Informatique) et 61 (traitement du signal) → mutation/recrutement
8. PR Espagnol pour la filière LEA → mutation/recrutement
9. MCF section 31 (Chimie) → mutation/recrutement
10. MCF Anglais économique → mutation/recrutement
11. PR Linguistique Anglaise → mutation/recrutement
12. PRAG ou PRCE Sports

Unanimité.

POINT 4 : Utilisation et transformation des postes vacants, et création de postes IATOS pour septembre 2006.

Rappel de différents points de la réglementation.

Postes publiés vacants au 1^{er} Septembre 2006 :

- IGE chargé de la logistique
- Conservateur Général de la BU.
- AASU Scolarité ou « contrôle de gestion ».
- SASU (« remonté » en emploi vacant sur intervention de Monsieur le représentant du Vice-recteur sur un argument de droit)

Susceptibles vacants :

- Bibliothécaire
- IGE à la CRI

Unanimité sur les deux points ci-dessus.

Modifications :

Ingénieur de Recherches utilisé en ce moment pour un technicien de Physique à transformer en « Technicien logistique (en particulier climatisation) » et récupération de « l'excédant budgétaire » pour régulariser 3 postes de personnels en place.

Le Technicien de Physique sera pris en charge sur budget de l'établissement (à inscrire dans le PV).
Unanimité.

Demande de création (Liste adoptée en Bureau, en CPE et en CS) :

Les directives de la centrale sont centrées sur le patrimoine, le contrôle de gestion et les ressources humaines, la liste tient compte de cette orientation.

1. IGE « contrôleur de gestion », attaché directement à la Présidente afin de mieux utiliser nos crédits, nos locaux, nos postes, ...préparation du prochain contrat d'établissement.
2. Assistant ingénieur pour les ressources humaines
3. Assistant ingénieur pour la CRI. Rappel : l'un des Techniciens de la CRI est actuellement contractuel sur des crédits CRI du contrat d'établissement
4. Infirmière : nous n'avons plus rien de la part du gouvernement du Pays, la Ministre a été saisie d'une demande mais le besoin est jugé urgent par les étudiants
5. Assistant ingénieur pour la scolarité
6. Assistant ingénieur pour les laboratoires de Chimie et Biologie
7. technicien « audiovisuel » pour les labos de langues.
8. Technicien de documentation (ajout de la CPE par rapport à la liste « adoptée » en Bureau.

Unanimité.

POINT 5 : Attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire.

Prime NBI pour agents titulaires et fonctionnaires exerçant des activités particulières avec des contingents bien précis par catégorie de personnel. Proposition d'attribution votée à l'unanimité par les chefs de service.

NBI : « Ajout » points d'indice sur le bulletin de salaire. La NBI ne doit, en aucune manière être liée à la qualité de travail de l'agent et est liée uniquement à la fonction et aux technicités du poste. La NBI est « publiée » avec le poste.

Les NBI de SG et d'agent comptable sont « de droit ».

Reconduction de l'année précédente pour les « responsable de l'encadrement administratif ». Des changements plus ou moins importants dans les autres rubriques. Le principe des années précédentes instaurait une sorte de « tournante » entre les services ce qui est contraire à l'esprit du texte.

Demande « tardive » (20/09/05) de la BU pour l'un de ses agents. Différentes remarques sur cette liste.

6 Absentions.

POINT 6 : Scolarité :

➤ 6.1 Ouverture de nouvelles formations ;

- Monsieur JM Raapoto, Ministre de l'éducation accepte la prise en charge financière (2,7 MFCP) de la première année de « DEUG premier degré »

➤ 6.2 Règlement général des études du cursus master (modification) ;

Enseignements passés d'un semestre à un autre.

➤ 6.3 Règlements spécifiques et maquettes (modifications).

3 suppressions sur la liste d'UECG, un seul choix possible pour les UECG. Augmentation du nombre d'étudiants inscrits.

➤ 6.4 Accueil d'enseignants stagiaires de l'école normale

Stagiaires de l'école normale pouvant assister à des cours de langues Polynésiennes. Convention à signer par la Présidente.

POINT 7 : Responsabilités pédagogiques et administratives pour l'année universitaire 2005/2006 :

➤ 7.1 Liste des responsables pédagogiques (modifications) ;

- Marcel LACHAIZE pour le LMD/Sciences Physiques (nom manquant au dernier CA).

- Pierre Marie DECOUDRAS remplacé par Mme BORELLO
- MN Charles remplacée par Sémir AlWardi en L1 Droit (semestre 2)
- Serge Dunis remplace Léopold Musiyan pour l'Anglais.

➤ 7.2 Primes administrative et pédagogique.

➤ Primes Administratives :

- Vices-Présidents = 45h
- Directeurs de départements = 48h
- Chargés de mission (RI, Vie étudiante, Francophonie, Recherche) = 30h
- Chargé de mission pour la FC = 96h (« remboursé » par la FC)

➤ Primes pédagogiques :

- 18h en L1, 16h en L2, 12h en L3, 14h en DEUST 1er et 2ième année, 12h en DEUST 2ième année, 14h en “Deug premier degré (1er et 2ième année)”, 12h en Master 1 et 2 à répartir entre les responsables.

Rappel : aucune prime ne peut être inférieure à 12h. Les montants adoptés sont des montants **maximum**, le CA restreint peut diminuer ces montants.

Deux solutions sont proposées (l'une avec 40h aux chargés de mission, l'autre avec 30h aux chargés de mission). La solution 2 est retenue à l'unanimité. Cette solution engendre un dépassement de l'ordre de 460 000 FCP par rapport au montant alloué par le Ministère.

Unanimité.

La liste nominative des responsables sera votée en CA restreint à l'issue du présent conseil.

POINT 8 : Formation Continue :

- 8.1 Liste des responsables pédagogiques (modifications) ;

Unanimité.

- 8.2 Calendrier universitaire de la formation continue.

Unanimité.

POINT 9 : Evaluation des enseignements.

Modèle de questionnaire adopté à l'Unanimité.

POINT 10 : Campus numérique : tarif destiné aux auditeurs libres.

Licence LLSH (ancienne pluri-disciplinaire) : 70 000 FCP pour S5 OU S6, 100 000 FCP pour S5 ET S6.

Les droits d'inscription FC pour TechniCom (100 000 FCP) seront directement versés sur le « compte » du Campus numérique et non plus au service de la FC. La formation TechniCom **DOIT** toutefois demeurer au catalogue de la FC.

Les tarifs de modules individuels de TechniCom ou licence Pluri-discipline sont proposés.

POINT 11 : Ecole doctorale : projet de convention UPF/UNC.

Convention adoptée en CS et devant être adoptée dans les mêmes termes par l'UNC.

Unanimité.

POINT 12 : Demandes formulées par le directeur du laboratoire Terre Océan :

- 12.1 Remboursement d'un billet d'avion pour le recrutement d'un ATER ;

Remboursement adopté à l'Unanimité.

- 12.2 Prise en charge des frais d'hébergement d'un stagiaire.

Prise en charge adoptée à l'Unanimité.

POINT 13 : Conventions (pour vote et/ou pour information).

POINT 14 : Propositions des étudiants.

- Elections pour compléter le collège étudiant au CA (il en manque 4 sur 6) → élections partielles prochaines pour une durée très réduite avant les élections générales (tous les 2 ans)
- Problèmes d'emploi du temps, délibérations tardives, informations manquantes au niveau de la scolarité

POINT 15 : Questions diverses.

- Chargé de mission pour la vie étudiante : Appel à projets du Ministère (3 millions d'Euros) pour la réussite des étudiants et la promotion de l'égalité des chances à l'Université avec une

collaboration avec les lycées. Document en consultation auprès du délégué à vie étudiante (JM Goursaud).

- P. Capolsini : Rappel de l'obligation des créneaux de 1h30 commençant à 7h30 dans **tous** les plannings de toutes les formations
- P. Capolsini : Suite aux dysfonctionnements de la scolarité, les plannings du département SSMT ne peuvent être faits faute de salles disponibles. Les besoins sont très importants. Aucune solution ne se dégage malgré les efforts des RPs, des gestionnaires actuelles de la scolarité et des personnels de la CRI → Adoption du principe de recalage « d'autorité » des emplois du temps non conforme à la règle ci-dessus avec priorité aux L1s (nombreux groupes de TD/TPs). Les cours de MASTER devraient avoir lieu dans les locaux de MAMAQ. Le principe du rappel de ce point et du précédent par une délibération est adopté à l'unanimité.
- P. Capolsini et étudiants : Demande de meilleure répartition des enseignements sur les 5 jours et même 5 jours et demi et avec un meilleur équilibre entre matinées et après-midi.
- A. Guarino : Problèmes soulevés au niveau de l'information d'une étudiante en échange ERASMUS découvrant en arrivant que certains de ses cours se donnent en langue Tahitienne !

Séance levée à 15h20. Prochain CA le Jeudi 8 Décembre 2005 à 8h30.

CA Restreint aux enseignants-chercheurs

Adoption du tableau nominatif des primes de charges administratives et pédagogiques se basant sur les montants maximum adoptés au point 7.2 du présent conseil.

Dans un souci de bonne gestion financière, le CA restreint décide de diminuer toutes les primes administratives (Vice-présidents, Directeurs de départements, chargés de mission) de 5 heures chacune afin de ne pas réduire les primes pédagogiques.

Séance levée à 16h30.

P. Capolsini